

Initiatives ministérielles

M. Young (Gloucester): Voilà ce qu'ils ont dit: «Aujourd'hui nous exhortons à nouveau le gouvernement, par l'intermédiaire de ce comité, à renoncer au projet de TPS et à entreprendre un examen indépendant systématique du régime fiscal actuel.» Cela me paraît sensé, très sensé même.

M. Langdon: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. Young (Gloucester): Voici les commentaires faits par le Nouveau Parti démocratique dans le mémoire qu'il a présenté au Comité permanent des finances: «Les néo-démocrates entameraient le processus visant à établir une taxe plus équitable[. . .]»

Le président suppléant (M. Paproski): Je vais donner la parole du député, pour un rappel au Règlement?

M. Langdon: Le rappel au Règlement, monsieur le Président, que je finissais d'exposer, portait sur le fait que le député avait laissé entendre qu'il indiquerait les solutions proposées par la Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick. Il a mentionné un seul point du mémoire et je l'incite, en tant que député de cette province, à. . .

• (1640)

Le président suppléant (M. Paproski): Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais d'un sujet de débat. La parole est au député de Gloucester.

M. Young (Gloucester): Je comprend l'argument invoqué par le député. Je ne lui reproche pas de se sentir gêné. Si le Nouveau Parti démocratique a une position, pourquoi demande-t-il une commission royale? Si on a une position, on l'a défend. Le Nouveau Parti démocratique déclarer dans son mémoire: «Les néo-démocrates entameraient le processus visant à établir une taxe plus équitable en ramenant le niveau de la taxe de vente actuelle à celui de 1984. Ce ne serait naturellement qu'une mesure provisoire, puisque les néo-démocrates estiment que le moment est venu pour une autre commission royale.»

M. Whittaker: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, c'est le Nouveau Parti démocratique. Il a une position et il veut une commission royale.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Okanagan—Similkameen—Merritt veut, je crois, faire un autre rappel au Règlement.

M. Whittaker: Monsieur le Président, je sais que le député de Gloucester est un homme honorable. Il a fait allusion à d'autres solutions équitables et honnêtes. Je lui demande de terminer ses remarques afin que le chef du Nouveau Parti démocratique puisse expliquer quelques-unes de nos solutions à la Chambre.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Gloucester a la parole.

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, mon argument est très simple: le gouvernement éprouve énormément de difficulté à convaincre les Canadiens d'accepter la TPS, et le Nouveau Parti démocratique ne cesse de répéter qu'il veut qu'une commission royale fasse enquête avant de se prononcer. Je comprends et cela ne me cause pas de problème.

M. Fisher: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. Young (Gloucester): Notre position est très claire: nous avons dit à maintes reprises que la seule façon d'entreprendre une réforme fiscale au Canada est d'aborder la question honnêtement et équitablement.

M. Fisher: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Saskatoon—Dundurn invoque le Règlement.

M. Fisher: Monsieur le Président, je n'accepte pas. . .

M. Epp: Ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Fisher: Le député a laissé entendre que le Nouveau Parti démocratique a amené le CTC et la Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick. . .

Des voix: C'est un sujet de débat.

M. Fisher: Nous avons leur appui.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député amorce un débat. Le député de Gloucester a la parole.

M. Peterson: Monsieur le Président, je soulève une question de privilège personnelle.

M. Epp: Personnelle? Quelle différence y a-t-il entre ça et une question de privilège?

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Willowdale soulève-t-il la question de privilège?

M. Peterson: Depuis 15 minutes, monsieur le Président, j'écoute les observations très pertinentes du député de Gloucester, mais le NPD est intervenu dix fois sous prétexte de faire des rappels au Règlement. La mauvaise conduite des députés néo-démocrates m'empêche de